

EHPAD LA BRUNETTERIE 1, chemin de la Brunetterie 86800 SEVRES-ANXAUMONT Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97 Mail: mr.brunette@wanadoo.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes en possession du dossier de demande d'admission de l'EHPAD la Brunetterie de Sèvres-Anxaumont. Nous vous remercions de remplir ce dossier et de nous le retourner dès qu'il sera complet, accompagné des pièces justificatives demandées (voit ci-joint).

L'inscription sur liste d'attente sera effective dès réception par l'administration.

Lorsque le dossier est déposé par la famille ou un proche, l'accord du futur résident doit être systématiquement recherché.

Une visite préalable est possible et même recommandée. Pour ce faire, il vous suffit d'en faire la demande et de prendre rendez-vous auprès de l'accueil. Vous pouvez également accéder à notre site internet pour plus d'informations : http://www.ehpad-la-brunetterie.org

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

C.BIGEAU,

Directrice



DOCUMENTS A FOURNIR

pour joindre au dossier d'inscription

Eléments administratifs

- La fiche de renseignements administratifs complétée
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une photocopie du livret de famille ou à défaut certificat de naissance
- La photocopie de la carte d'identité
- Le dernier justificatif d'APA à domicile ou en établissement
- La photocopie de l'attestation de sécurité sociale, et carte de mutuelle
- La copie du contrat obsèques
- Le jugement de mise sous protection

Eléments médicaux

- Le certificat médical rempli par le médecin traitant
- Le justificatifs obligatoires de la vaccination « PNEUMO 23 » (Pneumocoque) et « BOOSTRIX » (DT Polio et coqueluche)

Eléments financiers

- Les dernières déclarations annuelles des pensions
- Le dernier avis d'imposition
- La copie de la taxe foncière si patrimoine
- Les derniers relevés de comptes (comptes courants et épargne)
- L'engagement de payer signé par tous les obligés alimentaires (époux et enfants) ainsi que les coordonnées complètes de tous les obligés alimentaires
- Le cas échéant le jugement du JAF fixant l'obligation alimentaire
- Le dossier de demande d'Aide Sociale si en cours



EHPAD LA BRUNETTERIE

1, chemin de la Brunetterie 86800 SEVRES-ANXAUMONT Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97 Mail : mr.brunette@wanadoo.fr

TARIFS et MODALITES D'ADMISSION

	HEBERGEMENT PERMANENT: ☐ HEBERGEMENT $55.88 \in \text{par jour}$ ☐ DEPENDANCE (en +) — GIR 1 - 2 = 16.04 \in par jour — GIR 3 - 4 = 10.18 \in par jour	SOIT AU TOTAL pour tous les résidents (APA déduite)
<u>TARIFS</u>	- GIR 5 - 6 = 4.32 € par jour APA versée par le département à l'EHPAD (en -) - GIR 1 - 2 = -11.72 € par jour - GIR 3 - 4 = -5.86 € par jour	55.88 € + 4.32 € = 60.20 € par jour Soit 1806.00 € pour 30 jours
Au 1 ^{er} janvier 2018	HEBERGEMENT TEMPORAIRE: Hébergement de 3 mois maximum en continu ☐ HEBERGEMENT 55.88 € par jour ☐ DEPENDANCE	
	Facturation de la dépendance correspondante au GIR de la personne, sans déduction d'APA (remboursement prévu par l'APA à domicile si prévu dans le plan d'aide) ACCUEIL DE JOUR: Accueil la journée, de 9H30 à 17H00 du lundi au vendredi, sauf jour férié HEBERGEMENT	
	- 27.94€ Le coût du repas pris sur place 5 euros est facturé en plus (prise en charge éventuelle dans le plan d'aide à domicile) □ DEPENDANCE	
	 8.02€ pour une personne GIR 1 – 2 5.09 € pour une personne GIR 3 – 4 2.16 € pour une personne GIR 5 – 6 Facturation de la dépendance selon le GIR de la personne, sans déduction de l'APA (remboursement prévu par l'APA à domicile si prévu dans le plan d'aide) 	
MODALITES D'ADM.	☐ Etre Valide, Semi-valide ou Dépendant ☐ Lavage du linge personnel du répliétablissement ☐ Le linge personnel doit être marqué au nor	sident non pris en charge dans
DIVERS	□ Demande possible d'APL□ Etablissement habilité à l'Aide Sociale	

Nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir en cas d'annulation de ce dossier d'inscription (si placement dans une autre structure ou décès de la personne).